

19.11.2008 - 16:03 Uhr

L'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant devient la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant

Berne (ots) -

La Conseillère nationale Jacqueline Fehr est élue présidente

L'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant devient la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant La Conseillère nationale Jacqueline Fehr est élue présidente

L'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant est transférée en la "Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant". C'est ce qu'ont décidé ses membres réunis aujourd'hui au "Kursaal" de Berne dans le cadre d'une assemblée extraordinaire. La future fondation se considère comme un "lobby" national en matière de protection de l'enfant. Elle sera opérationnelle dès le début de l'année 2009. C'est la Conseillère nationale Jacqueline Fehr qui a été élue à la présidence de la fondation. Andrea Burgener Woeffray, jusqu'alors présidente de l'association, assurera la suppléance.

Il y a 25 ans, l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant était créée lors de la Journée internationale des droits de l'enfant. Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée mondiale pour la prévention des abus envers les enfants et à la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant, la décision a été prise à l'unanimité: l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant devient une fondation nationale et s'appellera

"Stiftung Kinderschutz Schweiz - Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant - Fondazione Svizzera per la Protezione dell'Infanzia"

La nouvelle "Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant" d'utilité publique a pour but de protéger les enfants contre les atteintes, les négligences, l'exploitation et la violence sous toutes ses formes. Elle vise à préserver l'intégrité mentale, psychique, physique et sexuelle des enfants et leur dignité, à faire appliquer leurs droits et à encourager leur épanouissement individuel et social. La fondation est créée sur l'initiative de l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant et avec ses fonds. Ceci garantit que l'activité de la fondation se poursuivra, à l'avenir aussi, dans l'esprit des fondateurs et des fondatrices de l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant.

La "Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant" entreprend officiellement son activité au début de 2009.

Contact:

CN Jacqueline Fehr
Présidente de la fondation
Tél.: +41/52/224'09'01
Mobile: +41/79/459'37'36
E-Mail: mail@jfehr.ch